



**UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS
ET CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES AVOCATS**

Salon de l'Avocat

3-4 décembre 1988

LES PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DE LA FRANCHISE

Avec le concours
de
*la Fédération Française
de la Franchise*



Avec la participation du Groupe
de Presse :

I.C.F.

*(l'Indicateur du Commerce)
(l'Indicateur de la Franchise)
(l'Indicateur de l'Entreprise)*





LES PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT DE LA FRANCHISE

Avec le concours de la 

Sponsor : 

Matinée du 3 décembre 1988 : LA SPÉCIFICITÉ DE LA FRANCHISE sous la présidence de M^e Jean-Marie LELOUP

9 h-9 h 10 : INTRODUCTION - *M. le Bâtonnier NAIL, Président du Salon de l'Avocat, M^e Bernard CAHEN, Directeur des travaux U.I.A.*

9 h 10-9 h 30 : La Franchise : son environnement, sa spécificité (concession, partenariat, chaîne volontaire) - *M. Jean BREVILLE, Président de la F.F.F.*

9 h 30-10 h : Le Contentieux dans la Franchise - *M. le Bâtonnier Jean-Marie LELOUP.*

10 h-10 h 30 : Intervention de *M. Jean-Jacques BURST, Professeur à l'Université de Strasbourg.*

10 h 30-10 h 45 : VIDÉO ICF.

10 h 45-11 h : Pause café.

11 h-12 h 15 : TABLE RONDE - Franchiseurs - Franchisés - Avocats - animée par *M^e Olivier GAST, M^e J.-M. LELOUP.*

12 h 15-12 h 30 : Allocution - *M^e SOCQUET-CLERC LAFONT, Président de la C.S.A.*

12 h 35-14 h 30 : DÉJEUNER.

Après-midi du 3 décembre 1988 :
LE DROIT DE LA FRANCHISE
sous la présidence de M^e Olivier GAST

Président de l'Université Européenne de la Franchise (I.P.F. Colmar)

14 h 30-15 h : L'organisation et les structures du contrat de franchise, son état d'esprit - M^e Olivier GAST, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

15 h-15 h 20 : L'environnement marketing du contrat de franchise - M. Claude NÈGRE, Conseil en marketing.

15 h 20-16 h 15 : La pluridisciplinarité du droit de la franchise :

- droit des marques - M^e Florence ABIET, Avocat à la Cour d'Appel de Bordeaux ;
- droit des sociétés et fiscalité - M. Gilles-Amédée MANESME, Conseil juridique et fiscal ;
- droit de la concurrence France - M^e Philippe BESSIS, Avocat à la Cour d'Appel de Paris ;
- droit Européen de la concurrence - M^e Françoise MALBO, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

16 h 15-16 h 30 : DÉBAT.

16 h 30-16 h 45 : Pause café.

16 h 45-17 h 30 : La jurisprudence de la Franchise - Protection de l'image de marque du Franchiseur - Procédure de référé.
Table Ronde animée par M. Jean-Claude LAPLACE, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, avec la participation de Mme Denise REMUZON, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris et M^e Olivier BINDER, Avocat à la Cour d'Appel de Paris et M^e Sylvie VOLNAY, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

17 h 30 : CONCLUSION DE LA 1^{re} JOURNÉE.

Matinée du 4 décembre 1988 :
LE DROIT EUROPÉEN DE LA FRANCHISE

animée par Jean-Pierre PAMIER

(Rédacteur en chef d'I.C.F.)

9 h-9 h 15 : INTRODUCTION - *M^e D. VAUGHAN, Barrister (Londres),
Président de la Commission Droit Communautaire de l'U.I.A.*

**9 h 15-9 h 40 : Les principes du droit Européen de la concurrence
(articles 85 et 86 du Traité de Rome)** - *M. Jean-Marc MOUSSE-
RON, Professeur à l'Université de Montpellier.*

9 h 40-10 h 15 : L'affaire PRONUPTIA - *M. Michel MICMACHER, Vice-
Président de la F.F.F., Vice-Président de la Société PRONUPTIA.*

**10 h 15-10 h 45 : Le règlement d'exemption (par catégorie) des con-
trats de franchise** - *M. Jean DUBOIS, Chef de division de la
Direction générale de la Concurrence de la Commission des
Communautés Européennes.*

10 h 45-11 h : Pause café.

11 h-12 h 15 : Doit-on encore notifier un contrat de franchise ?

*Table Ronde avec la participation de M. Jean DUBOIS et de plu-
sieurs franchiseurs, animée par M^e D. VAUGHAN, Barrister à
Londres.*

12 h 15-12 h 30 : QUESTIONS - RÉPONSES.

12 h 30-14 h 30 : DÉJEUNER.

Après-midi du 4 décembre 1988 : LA FRANCHISE INTERNATIONALE

14 h 30-15 h : Les grands principes de la Franchise Internationale
M^e Olivier GAST, Avocat à la Cour, Président de la Commission Franchise de l'U.I.A.

15 h-16 h 15 : Méthodologie et règles de succès aux U.S.A. et en R.F.A. (pièges juridiques à éviter) - M^e Anita BLAIR, Avocat au Barreau de Washington, U.S.A. - M^e Gino LORCHER, Avocat au Barreau de Cologne, R.F.A.

16 h 15-16 h 30 : DÉBAT.

16 h 30-17 h 15 : De quelques pays où la Franchise prospère.
TABLE RONDE.

17 h 15-17 h 30 : CONCLUSION.

17 h 30 : COCKTAIL offert par I.C.F., l'U.I.A. et la Commission Franchise de l'U.I.A.